



# Antoine POULET



**Parti d'azur et de gueules au navire d'argent les voiles ferlées brochant sur le tout. Le blason de Dieppe aurait parfaitement convenu à l'ancêtre Antoine Poulet.**

En 1652, la Compagnie des marchands de Rouen arme deux navires commandés par les capitaines Pointel et Poulet. Ils emmènent à Québec cent travailleurs de Normandie (1). Le navire de Jean Pointel paraît le premier juillet, après avoir échoué à l'Île aux Coudres. Celui de Jean Poulet arrive le 31 août. Les deux mêmes vaisseaux repartiront pour la France à un jour d'intervalle, les 20 et 21 octobre, chargés de peaux de castor estimées à 65 000 livres (2). L'ancêtre Antoine Poulet a-t-il fait la traversée à bord de l'un d'eux ? C'est fort possible.

À cette époque, la guerre de la Fronde (1648-1653) fait des ravages en Normandie en particulier, où elle ne laisse que ruines et misères. Un demi-siècle plus tôt, par l'Édit de Nantes, Henri IV avait accordé aux protestants français la liberté de religion. Cet édit sera révoqué en 1685 par Louis XIV. Entre-temps, le cardinal Mazarin, contre qui s'est déclenché ce conflit, doit s'exiler afin de laisser les belligérants se calmer.

Le dieppois Antoine Poulet a-t-il quitté son pays pour fuir cette guerre ou prendre part à la colonisation et à l'évangélisation de la Nouvelle-France ? Son vrai motif ne sera sans doute jamais connu, mais on peut lui reconnaître le mérite d'avoir fondé une famille dont les descendants se sont répandus au Québec et ailleurs en Amérique. Ceux-ci sont maintenant connus non seulement sous leur patronyme originel, mais sous diverses variantes, notamment Poulet, Poulette, Paulet, Paulette, Polet, Polette et Pollet.

L'état civil ancien de Dieppe fait état de l'existence en cette ville de deux paroisses au temps de l'ancêtre Antoine Poulet : Saint-Jacques et Saint-Rémy, auxquelles il faut joindre les faubourgs Neuville et le Pollet, qui seront annexés plus tard à la ville (3). L'église Saint-Jacques actuelle, qui remplaçait un édifice incendié en 1195, a été construite au XIII<sup>e</sup> siècle. L'église Saint-Rémy

sera édiflée beaucoup plus tard, entre 1522 et 1645.

## Origine de l'ancêtre

Des recherches entreprises il y a quelques années par Me Claude Paulette ne lui ont pas permis de découvrir l'acte de baptême de l'ancêtre canadien. Il y a trouvé un homonyme issu de parents autres que les siens et baptisé en l'église Saint-Rémy le 20 juin 1623. La ville sera détruite en grande partie en 1694 par la flotte anglo-hollandaise et il semble que beaucoup de registres paroissiaux aient disparu sous les décombres.

Si l'on tient compte de l'âge qu'on lui attribue à son décès, Antoine serait né vers 1615. Toutefois, les trois recensements généraux tenus au XVII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France laissent croire qu'il aurait plutôt vu le jour quelques années plus tard, soit entre 1621 et 1625.

Un acte du notaire Guillaume Audouart, daté du 19 octobre 1654, fait mention, pour la première fois, de la présence d'Antoine « Pollet » de ce côté-ci de l'Atlantique. Qualifié de charpentier de navire, Christophe Crevier lui donne quittance de la somme de quinze livres à l'acquit de Pierre Picot, un matelot de passage à Québec. L'année suivante, Antoine manifeste de nouveau sa présence, cette fois-ci dans le registre paroissial de Québec, où son nom figure comme

parrain au baptême de Marie-Madeleine Masse, fille de Pierre Masse et de Marie Pinet, à la date du 2 mars 1655.

## Mariage et famille

Le 12 avril 1655, après publication de trois bans de mariage les 6, 19 et 21 mars, Antoine se présente au domicile de Pierre Miville et Charlotte Maugis, de la paroisse de Québec, afin d'y épouser Suzanne, leur fille âgée de quinze ans. Il y est dit fils de Pierre Poulet, charpentier de navire à Dieppe, et de Marie Deshayes. Le jésuite Paul Ragueneau bénit leur union en présence de l'ancien gouverneur Louis d'Ailleboust et de François Bissot, procureur de la seigneurie de Lauson où les Miville tiennent habituellement feu et lieu.

Les enfants commencent à arriver dès l'année suivante. Les naissances s'échelonnent sur une décennie.

1. *Antoine*, né et baptisé à Québec le 23 janvier 1656. Parrain et marraine : le sieur Barbier (4) et Marie Couillart, épouse de François Bissot. Célébrant : Jérôme Lalemant, jésuite.

2. *Anne*, née il y a huit jours et baptisée à Québec le 8 septembre 1657. Parrain et marraine : Pierre Miville et Simone Costé. Célébrant : Claude Pijart, jésuite.

3. *Jacques*, né et baptisé à Québec le 11 novembre 1658. Parrain et marraine : Jacques Miville et Louise Costé. Le baptême a lieu chez Pierre Miville, grand-père maternel. Célébrant : Claude Dablon, jésuite. Inhumé à Québec le 8 mars 1660.

4. *Marguerite*, née le 24 et baptisée à Québec le 25 janvier 1660. Parrain et marraine : Mathurin Maurisset et Marguerite Courivaux. Célébrant : Jean Torcapel, desservant.

5. *Marie*, née le 11 et baptisée à Québec le 12 janvier 1662. Parrain et marraine : Toussaint Toupin et Marie Giffard. Célébrant : Henri de Bernières, curé.



**Napoléon Poulette et Marie-Anne Lavallée ont fêté leurs noces d'or avec leur famille en 1954.**

6. *Madeleine*, née en octobre 1664 (acte perdu) à l'Île d'Orléans. Inhumée à Château-Richer le 31 mars 1665, fille d'Antoine Poulet et Suzanne Miville, habitants de l'île, « enterrée par moy Morel prestre dans le cimetièrre de Notre-Dame de Bonne Nouvelle du Château-Richer ». Signé : Thomas Morel (5).

7. *Laurent*, acte de baptême perdu. Recensé à l'Île d'Orléans en 1666 et dit âgé de trois mois (6). Appelé Benoist et âgé de dix-huit mois au recensement de 1667. Non recensé, en 1681.

#### **Charpentier de navire**

Antoine Poulet, fils du charpentier de navire Pierre Poulet semble n'avoir jamais exercé d'autre métier que celui de son père durant son séjour en Nouvelle-France. En épousant une fille de Pierre Miville dit le Suisse, Antoine s'alliait à un beau-père expert en construction navale. Frontenac lui-même avait déjà apprécié ses talents en ce domaine (7). D'ailleurs, chaque fois ou presque que Poulet est mentionné dans un acte notarié, son nom est accolé à la qualification de charpentier de navire.

Le 22 novembre 1657, le notaire Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu note que le pionnier s'est allié à Pierre Soumande, François Miville et Pierre Naulin de la Fougère pour

construire le plus tôt que faire se pourra un corps de bâtiment de chaloupe de trente pieds de quille avec l'aide de ses associés, pour la somme de 114 livres. Le 22 décembre 1662, le notaire Audouart fait état d'une sentence arbitrale imposée à François Bissot de la Rivière et Michel Guyon de Rouvray relativement à la construction d'une chaloupe. Antoine Poulet et Pierre Fillie sont appelés à estimer les travaux déjà effectués.

Une quinzaine d'années plus tard, le 14 avril 1678, le notaire Pierre Duquet rapporte que Jacques de la Lande et Louis Jolliet, marchands bourgeois de Québec, ont retenu les services d'Antoine Poulet pour la durée du premier voyage que leur « quai » (8) entreprendra deux jours plus tard. L'engagé promet de travailler pour ses patrons non seulement comme charpentier, mais aussi pour assurer la manoeuvre de l'embarcation. Lalande et Jolliet s'engagent à le nourrir et à lui payer un salaire mensuel de 28 livres.

Le 28 juillet 1679, le notaire Romain Becquet note que Poulet a déjà exploité un chantier de construction de navires à l'Île aux Grues. Ce jour-là, Antoine Guillochet dit La Roze, François Allard et Poulet ont, à la requête de Christophe Martin de Boiscereau,

ci-devant directeur de l'île et comté de Saint-Laurent (qui en avait reçu l'ordre de Louis Rouer de Villeray), quitté Québec le 20 juin pour se rendre à l'Île aux Grues afin d'y ramener une barque de vingt tonneaux et une chaloupe de sept tonneaux. Rendus à destination, on y constate que la porte de la maison de Poulet a été enfoncée et que des effractions ont été aussi commises dans quatre autres cabanes où logent les ouvriers.

Comme la plupart des colons de son époque, Antoine Poulet a dû contracter quelques emprunts pour arriver à joindre les deux bouts. Le 8 septembre 1664, note le notaire Jean Gloria, l'ancêtre reconnaît devoir à Thomas Le Quin, bourgeois de la ville de Dieppe, son fondé en loi et pilote du navire nommé le Saint-Jean-Baptiste, la somme de 515 livres et 5 sols tant pour marchandises, livrées que pour dettes payées en son nom jusque à Pâques l'année précédente.

Le 25 mai 1666, le notaire Becquet fait mention d'une autre reconnaissance de dette à l'endroit de Mathurin Maurisset, marchand de La Rochelle, soit un montant de 51 livres que Poulet avoue avoir reçu en argent pour combler « un grand besoin et nécessité. » et qu'il promet de rembourser le 20 juin suivant.

Antoine Poulet contracte une autre obligation rapportée par le même notaire le 12 septembre 1675. Il y déclare avoir « à honorable femme Marie Laurence », veuve d'Eustache Lambert, ci-devant bourgeois de Québec, la somme de vingt livres pour solde de compte « pour toutes les affaires qu'ils auraient eues ensemble de tout le passé jusqu'à ce jour. » Cette somme devra être mise au sieur Laurent Polet, capitaine du navire La Nouvelle-France, ou au porteur des présentes dès que ce vaisseau sera retourné à Dieppe.

Enfin, le 9 novembre 1690, le notaire Gilles Rageot inscrit à son greffe un dernier contrat se rapportant aux activités maritimes d'Antoine Poulet. Ce jour-là, il vend à Jean Crevier sieur de Saint-



**Famille de Françoise Poulette et de Fernand Belhumeur au début de l'an 2000. Première rangée: les petits-enfants: Laurence, Angèle, Catherine, Antoine et Olivier avec leur grand-mère; deuxième rangée: Isabelle Sarrasin, conjointe de Richard et Nathalie Lamothe, épouse de Claude; troisième rangée: Richard, Claude, Fernand (père), Gino Beauséjour, époux de Julie, ainsi que Julie.**

François, une barque de 35 pieds de quille. Jean était le fils de Christophe Crevier, celui-là même qui lui avait donné quittance d'une somme qu'il devait au matelot Picot. Le même contrat mentionne aussi la construction d'une autre embarcation de onze pieds de quille, avec mâture, vergues et avirons que Poulet et Crevier construiront ensemble. Le tout pour la somme de 200 livres.

#### À l'Île d'Orléans

C'est en 1662, le 4 novembre (contrat Paul Vachon), que Poulet prend possession de sa terre de Saint-Pierre à l'Île d'Orléans. Ce jour-là, le seigneur Charles de Lauson-Charny lui concède deux arpents de front sur une profondeur qui s'étend jusqu'au milieu de l'île (environ 66 arpents). Cette terre avait d'abord été concédée à Michel Esnault dit Botté le 7 février 1660; elle était voisine de celles de Marin Gervais et de Jean Langlois Boisverduin. Il semble que Poulet n'ait pas tardé à prendre possession de son lot et à y tenir feu et lieu. Une partie de cette terre passera aux mains d'Antoine Poulet fils le 8 septembre 1679 (contrat Becquet) pour la somme de cent livres. Il y avait alors une vieille maison, quelques arpents de culture, prés, bois debout et fredoches (9). Le

recensement de 1681 déclare l'ancêtre propriétaire d'un fusil et de sept arpents en culture.

#### Violateur condamné à mort

Le 30 novembre 1667, rapporte le Journal des Jésuites (10), un homme est pendu à Québec « pour avoir violé une petite fille d'onze ans ». Cette petite fille est Anne Poulet, fille aînée d'Antoine. En fait, elle n'avait pas encore onze ans : elle venait de fêter son dixième anniversaire deux mois plus tôt. Le 20 novembre, Suzanne Miville, mère de la victime, accuse formellement Jean Ratté de viol. Vu la gravité de l'acte, le Conseil Souverain de la Nouvelle-France, le plus haut tribunal du pays, est directement saisi de la plainte. Il ordonne au chirurgien Jean Madry et à la sage-femme Le Wallon d'aller visiter la victime à l'Île d'Orléans et de faire rapport. Entre-temps, Jacques Ratté, le frère de l'accusé, obtient de Suzanne Miville le consentement au mariage d'Anne avec son violeur et demande au notaire Becquet d'intervenir auprès du Conseil Souverain pour lui faire part de ce geste de générosité. Le Conseil rejette ce dernier recours, déclare Jean Ratté coupable et le condamne à être livré au bourreau et conduit à une fourche patibulaire à laquelle il sera attaché pour y être pendu et

étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive. En outre, le prévenu est condamné à une amende de 200 livres qui sera prise sur ses biens meubles et immeubles. Cette somme pourra servir de dot à la victime lorsqu'elle aura atteint l'âge du mariage.

La sentence ayant été prononcée, Ratté est conduit à la prison du Château Saint-Louis et, en ce même 1er décembre 1667, vers les deux heures de relevée, il est exécuté. Le haut tribunal s'est montré plus clément dans d'autres circonstances similaires. Anne Poulet ne survivra guère à cette terrible épreuve. Elle sera inhumée à Sainte-Famille le 26 août 1670, à l'âge de treize ans (11).

Cinq ans plus tard, presque jour pour jour, autre deuil cruel dans la famille Poulet. Le 29 août 1675, le curé François Lamy inscrit dans le registre de Sainte-Famille la sépulture « près le rond et dans la circonférence du tour d'eschelle de l'église le corps de feu Suzanne Mainville âgée d'environ quarante-cinq ans vivante femme de Antoine Poulet après avoir participé aux sacrements de pénitence eucharistique et extrême onction, décédée dans l'union de l'église catholique romaine ». En réalité, Suzanne avait dix ans de moins. Antoine ne se remariera jamais.

#### Mariages de Marguerite, Antoine et Marie

Seulement trois des sept enfants d'Antoine et de Suzanne contracteront mariage, les quatre autres étant décédés dans leur prime jeunesse. Marguerite est la première à quitter le célibat alors qu'elle n'a pas encore onze ans accomplis. Le 25 octobre 1669, à l'âge de neuf ans, elle est promise à Mathurin Bellouard (Blouard), âgé d'environ trente ans, fils d'André Bellouard et de Jeanne Pasquerot, ses père et mère de la paroisse du bourg de La Romagne en Anjou (Maine-et-Loire). Le contrat de mariage est passé devant Paul Vachon. Mathurin est arrivé au pays depuis 1658 et habite maintenant dans la seigneurie de Liret, à l'Île d'Orléans. Le mariage est célébré à Sainte-Famille le 12 janvier 1671. Il n'a pas dû être consommé avant



**Enfants de Napoléon Poulette et de Marie-Anne Lavallée vers les années 1920. Donatien, Jean-Louis, Pierre-Paul et Rogatien.**

que l'épouse ait atteint l'âge de la puberté, car le premier enfant, un fils, ne naît qu'en 1676. Le couple Bellouard-Poulet met au monde quatre fils et trois filles. Marguerite rendra l'âme le 30 mai 1712, à Saint-Antoine-de-Tilly où elle est venue au chevet de sa fille Anne malade. Mathurin mourra à son tour le 9 avril 1719 et sera inhumé le lendemain à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. L'acte de sépulture le dit âgé de 87 ans.

Antoine, le fils aîné, est le deuxième à contracter mariage. Le 30 août 1683, à l'église Saint-Pierre de l'île d'Orléans (contrat Vachon, la veille), il s'unit à Renée Graton fille de Claude et de Marguerite Moncion. Le 9 août 1684 naît un fils nommé Ignace qui meurt le 10 décembre 1685. Entre-temps, Renée a rendu l'âme le 27 novembre 1684 et elle est inhumée deux jours plus tard à Saint-Pierre. Après seulement deux mois de veuvage, Antoine contracte un second mariage le 13 février 1685 (contrat Vachon, la veille) à Saint-Pierre, avec Anne Loignon, veuve de Joseph Choret et déjà mère d'un fils et de deux filles. Le même jour, Antoine dresse l'inventaire de ses biens afin d'établir

les modalités de sa nouvelle union. Anne donnera douze autres enfants à son nouvel époux : deux fils et dix filles. Antoine, après une vie bien remplie et avoir assuré la survie de la famille Poulet jusqu'à nos jours, meurt à Saint-Pierre le 25 novembre 1722, dans sa 67<sup>e</sup> année.

Enfin, Marie, à l'âge de seize ans, épouse à Saint-Pierre, le 7 février 1684 (contrat Vachon, 29 janvier), Pierre Lamarre, fils de défunt Louis de Lamarre et de Jeanne Garnier (remariée à Jacques Barbaut). Marie et Pierre seront les parents de deux filles baptisées à L'Ange-Gardien, ainsi que de deux fils, l'un baptisé à Beauport, l'autre à Saint-Pierre. Pierre est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 décembre 1715 alors que sa famille résidait à la Rivière-du-Sud. Marie lui survivra presque dix-huit ans. Elle meurt à Québec le 13 août 1733 et y est inhumée le lendemain, à l'âge de 80 ans selon l'acte de sépulture. Elle avait en réalité 71 ans.

### **Vers l'au-delà**

Avec le décès de Marie, en 1733, disparaît la dernière survivante de la famille de Suzanne Miville et d'Antoine Poulet. Celui-ci était parti pour l'au-delà depuis déjà presque 40 ans. L'abbé Auguste Dauric, premier curé de Saint-Pierre de l'île d'Orléans a rédigé son acte de sépulture de la façon suivante :

« Ce 5 novembre 1695 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Antoine Poulet âgé de 80 ans décédé le 3 dudit mois dans la communion de la Ste église muni des sacrements de pénitence et eucharistie. Ont assisté à son enterrement Antoine Poulet son fils, Mathurin Belluard, Pierre la Mare

ses gendres et Jacques Ratté qui seul a pu signer avec moy. »

**Signé : Dauric, prestre curé de Saint-Pierre et Jacques Raté.**

La présence de ce dernier à ces funérailles atteste donc l'éternelle reconnaissance qu'il vouait à Antoine Poulet et Suzanne Miville pour avoir tenté, quelque 28 ans auparavant, de sauver son frère Jean de la mort ignominieuse qu'il a connue.

- (1) René Le Teneur : « Les Normands et les origines du Canada français », Paris, 1973, page 165.
- (2) « Le Journal des Jésuites », Montréal 1973, pages 171 et 176.
- (3) Archange Godbout : « Origine des familles canadiennes-françaises », Lille, 1925, page 54.
- (4) Vraisemblablement Germain Lebarbier, commis originaire de Normandie. Mentionné par Marcel Trudel : « Catalogue des immigrants 1632-1662 », HMH, 1983, page 90.
- (5) Prêtre desservant à la côte de Beupré.
- (6) Le recensement a été fait en février et mars 1666.
- (7) « Nos Ancêtres », volume 27, 1995, page 101.
- (8) De l'anglais « ketch ». La caiche est un petit bâtiment muni d'un pont et d'un mât.
- (9) Cette terre fait actuellement partie de lot 45-P. Elle est sise sur le chemin Royal. La maison qui s'y trouve a été construite en 1880.
- (10) Montréal, Éditions François-Xavier, 1973, page 357.
- (11) « Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France », volume 1, pages 463 à 465. Aussi, de Robert-Lionel Séguin : « La vie libertine en Nouvelle-France au dix-septième siècle », volume 1, Léméac, Ottawa, 1972, pages 300 et 301.



S-737

## **LA VOIE DU SALUT**

*par saint Alphonse de Liguori*  
*Traduction de Claude LaVergne, C.Ss.R.*

Les grandes vérités de la foi et réflexions sur les grandes fêtes liturgiques. 264 pages

**Prix: 15\$ (tout inclus)**

En vente au **Service du Livre, Revue Sainte Anne, C.P. 1000, Sainte-Anne-de-Beupré, Qc, G0A 3C0**